## DÉCLARATION

94/21

## SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

DEVANT LE GROUPE EURO-ATLANTIQUE

LONDRES (Angleterre) Le 28 avril 1994



J'ai beaucoup de plaisir à me trouver parmi vous aujourd'hui. J'aurais aimé faire valoir à cette occasion la solidité et la vitalité des relations entre l'Amérique du Nord et l'Europe, mais voilà que nos deux continents ont l'air de vouloir s'éloigner l'un de l'autre.

Certes, ce n'est pas là le résultat d'un choix politique délibéré de part ou d'autre de l'Atlantique, quoique nous ayons tendance à nous montrer un peu négligents lorsqu'il s'agit d'entretenir nos relations. Plus structurelles que politiques, nos difficultés semblent tenir à l'incapacité profonde où nous sommes de passer d'une relation surtout guidée par des impératifs stratégiques à une relation reposant de plus en plus sur une communauté d'intérêts économiques.

La fin de la guerre froide est effectivement venue distendre les liens stratégiques qui ont uni nos deux continents pendant près de 50 ans. Jusqu'à la chute du mur de Berlin, en 1989, c'est en grande partie la menace soviétique qui cimentait l'alliance défensive des pays occidentaux. Tout comme cette menace a disparu, de même l'obligation de reléguer au second plan les tensions économiques sous-jacentes.

Les considérations idéologiques qui étayaient notre alliance ont, elles aussi, été balayées. Certains croyaient que la guerre froide était d'abord une guerre d'idées plutôt qu'une guerre d'intérêts nationaux. Sur le plan politique, la lutte se faisait entre le libéralisme démocratique et le collectivisme totalitaire. Au niveau économique, elle opposait des marchés ouverts et compétitifs à l'étouffant dirigisme de la planification centrale et des entreprises d'État. Mais, comme le disait le roi Georges V, nous sommes tous capitalistes aujourd'hui. Sans compter que les événements mondiaux sont désormais davantage conditionnés par les innovations technologiques que par les convictions idéologiques. Tout comme il est parfois difficile de déceler l'«ennemi» dans une arène internationale surtout définie par le jeu des forces du marché, de même il est parfois difficile de distinguer les valeurs et les idéaux qui nous unissent encore.

Essentiellement, donc, le partenariat stratégique de l'après-guerre entre l'Amérique du Nord et l'Europe a été remplacé par une rivalité économique grandissante à laquelle nous semblons incapables de nous adapter, d'un côté comme de l'autre. Cette mutation trouve son expression la plus évidente dans l'émergence de blocs régionaux tendant à l'exclusivisme de part et d'autre de l'Atlantique. Préoccupée qu'elle est par la récession, le chômage, l'incertitude de sa frontière orientale et l'agitation qui se prolonge dans les Balkans, l'Europe semble, aux yeux de certains Nord-Américains, se replier de plus en plus sur elle-même. Récemment, l'«Europe de 1992» était donnée en exemple d'ouverture au reste du monde. Aujourd'hui, les politiques de libéralisation et d'harmonisation régionales que l'on célébrait alors semblent moins admirables quand elles ont

aussi pour objectif de réduire, voire de bannir la concurrence de l'extérieur. Bien que l'Europe se prétende en faveur de l'ouverture et de la libéralisation, certains canadiens s'en font l'image d'un continent redoutant la mondialisation, revenu du libre-échangisme et affligé d'une mentalité de forteresse.

L'Amérique du Nord, elle aussi, a entrepris de consolider ses structures internes, en partie pour répondre à l'évolution européenne. Aux yeux de certains, la récente signature de l'Accord de libre-échange nord-américain [ALENA] n'est qu'un premier pas vers la constitution d'un bloc exclusif et autonome à l'échelle de l'hémisphère - un moyen pour l'Amérique d'assurer ses arrières économiques dans un monde où la concurrence se fait chaque jour plus féroce et où les parts de marché rétrécissent comme peau de chagrin. Même pour ceux qui ne partagent pas cette vision étroite, il est évident que l'Amérique du Nord s'intéresse de plus en plus à la région Asie-Pacifique et aux économies en rapide progression des États de la mer de Chine méridionale - et, par le fait même quoique implicitement, se détourne de l'Europe.

Je ne saurais trop insister sur les dangers que cette tendance comporte pour le Canada. En effet, quoi qu'on en pense, l'Europe reste notre plus important partenaire économique après les États-Unis. L'an dernier, notre commerce de marchandises avec les pays de l'Union européenne était évalué à 25 milliards de dollars, soit environ 14,5 milliards de livres. Le Royaume-Uni, à lui seul, est notre troisième client dans le monde - le deuxième pour les produits manufacturés; il est aussi notre deuxième fournisseur mondial d'investissements directs étrangers, et ainsi de suite. Si paradoxal que cela puisse paraître, alors que nos relations politiques sont de plus en plus marquées au coin de l'indifférence, voire de l'isolationnisme, nos relations économiques, elles, ne cessent de s'épanouir.

Comment, me direz-vous, renouer les liens si essentiels entre les deux rives de l'Atlantique? Ce ne sont pas les outils qui nous manquent. Nous pourrions tirer plus efficacement parti d'institutions comme l'OTAN [Organisation du Traité de l'Atlantique Nord] ou l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] pour promouvoir les intérêts qui nous sont communs. Toutefois, s'il est vrai que la «diplomatie politique» cède aujourd'hui le pas à la «diplomatie économique», c'est principalement sur ce dernier plan que doit porter tout effort constructif visant à renforcer les relations entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

À cet égard, nous pourrions, comme première mesure positive, nous engager à mettre en oeuvre une politique de «régionalisme ouvert». Ainsi, au lieu de se définir par l'exclusivisme régional, les ententes continentales existantes reposeraient plutôt sur une détermination commune à pousser toujours plus

avant la libéralisation des échanges - pour aboutir à un GATT-plus, en quelque sorte.

Le nouveau gouvernement du Canada a appuyé l'Accord de libreéchange nord-américain à condition que les trois membres s'efforcent ensemble de clarifier les questions continuellement frustrantes de la définition de la subvention, de la façon de traiter le dumping dans la zone de libre-échange ainsi que de la façon d'accélérer les procédures de règlement des différends et de leur donner plus d'efficacité. Le but étant de rendre ainsi 1'ALENA plus transparent et plus accessible. Mais outre cela, le Canada a appuyé l'Accord de libre-échange nord-américain parce qu'il allait justement nous donner un régime de libre-échange non discriminatoire, global et essentiellement ouvert à tous les pays disposés à en respecter les règles. Nous avons soutenu qu'un engagement clair à élargir la zone de libre-échange de l'ALENA appuierait l'objectif plus large de la libéralisation du commerce mondial en produisant une dynamique externe propice à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires. évidemment, en plus d'élargir les débouchés commerciaux des membres actuels, d'éviter la prolifération des accords commerciaux bilatéraux dans l'hémisphère occidental et d'atténuer la perception de domination des États-Unis.

C'est pourquoi le Canada fera de son mieux pour faciliter l'élargissement de l'Accord. Et nous continuerons à soutenir que l'Accord ne doit pas être limité uniquement aux pays de l'Amérique latine. S'il y a de très bonnes raisons de voir le Chili et peut-être d'autres pays d'Amérique latine comme des candidats potentiels, il y a également de très bonnes raisons de reconnaître que la clause de l'ALENA sur l'accession ne parle pas de «pays de l'hémisphère occidental» mais seulement de «pays». Des degrés d'intérêt divers ont été exprimés par Singapour, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud. Il ne faut même pas exclure collectivement une relation spéciale avec l'Union européenne - un nouveau pont transatlantique - si les deux parties peuvent engendrer la volonté politique nécessaire. Le fait est que, s'ils sont utilisés de façon positive et dynamique, nos arrangements commerciaux régionaux peuvent contribuer à renforcer, plutôt qu'à affaiblir, le système commercial mondial.

Mais c'est peut-être la nouvelle Organisation mondiale du commerce [OMC] qui permettra le mieux de construire un pont transatlantique. Après 50 ans de structure temporaire, l'OMC donnera finalement une solide assise institutionnelle au commerce international en devenant, comme il avait été initialement prévu à Bretton Woods, le troisième pilier du système économique et financier international - avec la Banque mondiale et le fonds monétaire international [FMI]. L'OMC supervisera le fonctionnement des accords sur le commerce des marchandises et des services, sur la propriété intellectuelle et sur

l'investissement ainsi que des autres accords techniques englobés dans «l'engagement unique» que nous avons accepté. Et, c'est le plus important, la nouvelle Organisation mondiale du commerce mettra en branle un processus de libéralisation économique et d'harmonisation qui, s'il est couronné de succès, rendra ultimement périmé tout concept d'exclusivité régionale. Bref, dans un régime de libre-échange véritable, les accords régionaux préférentiels vont fondre comme neige au soleil.

Même si ce n'était que pour cette raison, le Canada entend préconiser l'engagement rapide des activités de la nouvelle OMC. Nous encouragerons activement la communauté internationale à charpenter un programme de travail prospectif qui reflète à la fois les intérêts canadiens et les nouvelles questions - surtout le rapport entre le commerce et l'environnement et la possibilité de remplacer les régimes antidumping par la politique de concurrence - soulevées par l'intensification de l'intégration Le Canada recherchera aussi activement des moyens qui permettraient à l'OMC, à la Banque mondiale et au FMI de concerter leurs efforts en vue d'atteindre des objectifs De plus, nous favoriserons activement complémentaires. l'accession rapide de la Chine, de Taïwan, de l'Arabie saoudite et de la Russie à la nouvelle OMC ainsi que leur participation significative au régime des droits et obligations enchâssé dans la nouvelle Organisation.

Quelle sera la relation entre le Canada et l'Europe dans les années à venir? C'est sûrement à nous d'en décider. Une étude même superficielle de l'histoire du Canada révèle à quel point notre culture, nos institutions et notre économie ont été influencées par nos liens avec l'Europe. Initialement colonisé par des puissances européennes - la France puis la Grande-Bretagne -, notre pays a maintenant une population qui reflète les fortes répercussions de l'immigration européenne; avec les pays d'Europe, nous avons fait la guerre et nous avons maintenu la paix; notre participation commune à des organisations internationales comme l'ONU [Organisation des Nations Unies], l'OTAN, l'OCDE et maintenant la nouvelle OMC devrait fournir un contexte dynamique propice au renforcement de nos liens commerciaux, sociaux et culturels.

Mais nous devons aussi avoir le courage d'affronter les nouvelles réalités, de modifier nos comportements, de nous adapter et de conclure de nouveaux arrangements qui reflètent notre nouvelle relation. Je suis certain d'au moins une chose : c'est que l'Amérique du Nord et l'Europe continueront d'avoir tout autant besoin l'une de l'autre.